

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :
Centre de Documentation et de Recherches
Européennes

CDRE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Pau et des Pays de l'Adour - UPPA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Natalie FRICERO, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de Documentation et de Recherches Européennes
Acronyme de l'unité :	CDRE
Label demandé :	EA
N° actuel :	3004
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Henri LABAYLE
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Henri LABAYLE

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Natalie FRICERO, Université de Nice

Experts :

- M. Claude BLUMANN, Université de Paris 2
- M. Hubert BOSSE-PLATIERE, Université de Bourgogne
- M^{me} Séverine CABRILLAC, Université de Montpellier 1

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Cyril NOURISSAT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

- M. Mohamed AMARA, Université de Pau
- M. Laurent BORDES, Université de Pau
- M. Jacques JAUSSAUD (directeur de l'École Doctorale n° 481 « Sciences Sociales Humanités »)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CDRE a été créée en 1989 et est localisé sur le site de Bayonne. Il a été successivement « jeune équipe », puis « équipe d'accueil ». Il est labellisé centre d'excellence Jean Monnet. Un master Affaires européennes et internationales y est adossé.

Équipe de direction

Directeur M. Henri LABAYLE, directeur-adjoint M. Fabrice RIEM.

Nomenclature HCERES

SHS2_1

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	9	
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	2	
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	
TOTAL N1 à N6	15	16

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	20	
Thèses soutenues	5	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues	0 (1 en prévision)	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CDRE constitue une des équipes les plus performantes en France et en Europe sur la thématique de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (ELSJ). Le CDRE possède une véritable expertise dans ce domaine et jouit d'une reconnaissance incontestable, attestée par les nombreuses coopérations nouées avec des partenaires français et européens, et l'attribution d'un GDR par le CNRS traduit la vitalité de la structure.

Points forts et possibilités liées au contexte

Une spécialisation très marquée, relativement peu fréquente en droit de l'union européenne, sur le créneau de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (ELSJ). Cette spécialisation a permis au CDRE de Bayonne de prendre une place importante et souvent déterminante dans les réseaux scientifiques français et européens actifs sur le terrain de l'espace judiciaire européen.

La création d'un GDR-CNRS consacré au droit de l'Espace de liberté et son renouvellement permet de consolider les acquis et témoigne de la vitalité de la construction et du fonctionnement en réseau, essentiel en cette matière.

La forte notoriété de certains membres de l'unité augmente sa visibilité.

La position transfrontalière de l'unité de recherche peut et doit constituer un atout dans le cadre des échanges avec les universités étrangères (Espagne notamment).

Les liens avec le tissu sociétal (not. les collectivités locales) permettent d'assurer le financement des thèses et le renouvellement des chercheurs.

Points faibles et risques liés au contexte

Le potentiel d'enseignants-chercheurs est relativement réduit par rapport aux fortes ambitions de l'unité, et le contexte budgétaire général ne paraît pas favorable pour éviter la diminution quantitative. En ce sens, il est manifeste qu'existe un certain risque de « déséquilibre » entre la direction et le reste de l'équipe. La localisation de l'unité à Bayonne et l'existence de sites géographiquement éloignés au sein de l'UPPA rendent *a priori* plus complexe la définition d'une stratégie de recherche d'établissement.

Recommandations

Il faut absolument veiller à consolider les effectifs avec en particulier le recrutement d'un second professeur de droit privé entièrement dédié aux questions de l'Union Européenne et à même de porter les projets de recherche et co-animer les réseaux actuels.

Renforcer les liens avec les unités de recherche installées sur le site de Pau autour de la « transfrontièralité » et des thèmes considérés comme les axes prioritaires par l'établissement (justice et territoires).

Poursuivre le développement de partenariats et réseaux nationaux et européens s'inscrivant dans la thématique centrale de recherche de l'unité.